



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E141477

VALABLE JUSQU'AU 08/06/2026

ÉDITÉ LE 20/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1996
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 26/10/2023
9 000

Raison sociale : EURL FERON

67 RUE DES CAMELIAS
91270 VIGNEUX-SUR-SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY RCS 407879683

Téléphone : 01 69 40 08 55
Portable : 06 11 33 25 41

Fax : 01 69 40 08 55

Siret : 407 879 683 00024

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 21 05303-

Site Internet :

E-mail : feron.dominique@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000-001-595726/0

Responsabilité légale :
FERON DOMINIQUE LAURENT GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000-001-595726/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	16/01/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	16/01/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	16/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.